

Dessinons un Avenir pour Fontenay-aux-Roses

La lettre du groupe d'opposition municipale du Parti Radical - mars 2011

Des promesses non tenues ...



En 2008, Pascal Buchet nous a fait beaucoup de promesses. Elles n'ont pas été tenues. Pire, l'action de l'équipe municipale va souvent à l'encontre de ses propres engagements. Voici quelques exemples significatifs et non exhaustifs.

Le maire nous a promis le développement des crèches : En 2008, 40% des petits Fontenaisiens avaient une place en crèche, en 2011, le ratio sera de 30%. Avec la fermeture des crèches Sainte-Barbe et Lombart, ce sont 95 berceaux qui sont supprimés.

Le maire nous a promis une ville du respect : Des tribunes libres de l'opposition sont censurées. Au Conseil municipal, le maire met fin de façon arbitraire au temps de paroles des élus de l'opposition. Le maire destitue son 4ème adjoint lors d'une mascarade humiliante et honteuse en plein Conseil municipal.

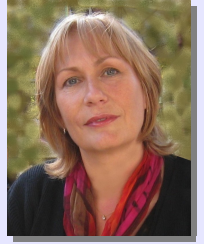
Le maire nous a promis un soutien sans précédent au commerce de proximité : Aucune création de nouveaux commerces n'a eu lieu. Par contre, plusieurs commerces de proximité ont fermé et n'ont pas été remplacés.

Et le maire nous avait aussi promis une ville propre, la consultation des Fontenaisiens et la démocratie locale, l'implantation de nouvelles entreprises, la ponctualité du RER ... La liste est longue des promesses non tenues.

Emmanuel CHAMBON

95 places de crèches supprimées !

Le maire, sans aucune concertation, décide de fermer le Conservatoire, d'en déplacer les cours dans les locaux du Château La Boissière et de délocaliser le CCJL au Château Sainte-Barbe. Par ce jeu de chaises musicales incroyablement orchestré, le maire ferme donc la crèche Sainte-Barbe sise dans le Château du même nom. Il s'agit de **la seule crèche située en centre ville**. Elle accueille **45 enfants**. Ces enfants habitent à proximité, leurs frères et sœurs vont à l'école du Parc, à côté. Les parents devront donc, matin et soir, courir tous azimuts pour récupérer leurs enfants, alors qu'ils s'étaient organisés pour éviter transports et fatigues inutiles.



Par ailleurs, le maire refuse de maintenir la crèche familiale « Lombart » qui accueille **une cinquantaine d'enfants**. La fermeture de cette crèche implique le **licenciement d'une vingtaine d'assistantes maternelles**.

Bilan humain de l'opération :

- 95 places de crèches supprimées dans notre ville,
- une vingtaine d'assistantes maternelles licenciées,
- de nombreux parents mécontents du fait d'une décision unilatérale du maire.

Ces choix sont désastreux car, en réduisant le nombre de nos berceaux, ils refoulent les jeunes familles, engendrent du chômage et détruisent le tissu social de notre ville.

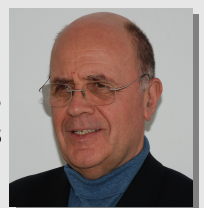
Anne BULLET - Conseillère municipale de Fontenay-aux-Roses

Pour la défense de la laïcité dans notre République

Base de notre démocratie, c'est une valeur défendue depuis sa création par le Parti Radical. La LAÏCITÉ c'est la liberté pour chacun de croire ou de ne pas croire ; c'est la liberté de pratiquer sa croyance sans qu'aucune autorité politique n'interfère dans sa pratique. C'est aussi la non-ingérence du religieux dans la vie politique et publique ; c'est la séparation des églises et de l'Etat.

Vouloir, au nom du multiculturalisme, revisiter ce principe pour le requalifier en lui ajoutant un adjectif comme « ouvert » ou « positif », c'est ouvrir sur un débat qui ne peut que conduire à des critiques des convictions différentes et, dès lors, à la stigmatisation de telle ou telle partie de la population.

Le VIVRE ENSEMBLE REPUBLICAIN exige le respect du principe de laïcité et l'application rigoureuse de la loi de 1905 dans la reconnaissance de la DIGNITÉ de CHACUN et la défense de ses droits fondamentaux (1), non pas au nom de sa croyance mais parce que c'est une personne humaine.



Jean-Michel BALLING

(1) définis dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - ONU 1948



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE – Lettre du Parti Radical de Fontenay-aux-Roses

Pour nous joindre : dessinons.un.avenir@gmail.com | <http://emmanuel-chambon.blogspot.com> | 06 09 80 10 16

Résolument dans l'opposition municipale, mais sans extrémisme ni démagogie

Les membres du Parti Radical de Fontenay-aux-Roses sont résolument dans l'opposition municipale à Pascal Buchet et à son équipe. Anne Bullet, conseillère municipale de notre parti, siège dans le groupe de l'Union de la Droite et du Centre, principal groupe d'opposition au Conseil municipal.

Notre action d'opposition se veut constructive, ouverte et de rassemblement, mais sans aucune concession à l'équipe en place. Dans le respect de nos convictions centristes, nous refusons toute position extrême. Notre action se base sur la proposition d'un véritable projet d'avenir pour notre commune.

Fidèles à nos valeurs d'humanisme et de refus de l'intolérance, nous avons le soutien de Jean-Louis BORLOO et de Rama YADE pour défendre nos idées. Regroupons-nous dans une opposition rassemblée et constructive, pour dessiner un avenir à Fontenay-aux-Roses.

Le Parti Radical est membre associé à l'UMP.

Emmanuel Chambon a été Délégué de Ville UMP de Fontenay-aux-Roses, de 2006 à 2010.



Jean-Louis BORLOO



Rama YADE et Emmanuel CHAMBON

Le Blog DESSINONS un AVENIR pour FONTENAY-AUX-ROSES ...

Dessinons un avenir pour Fontenay-aux-Roses

Le Blog d'Emmanuel Chambon - Opposition municipale de Fontenay-aux-Roses

05.02.2011

Promotion de Sud de Seine au SIMI : sauf pour Fontenay-aux-Roses

Le SIMI est le salon de l'immobilier d'entreprise. La communauté d'agglomération Sud de Seine, qui regroupe Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff y avait un stand.

La communauté d'agglomération Sud de Seine, dans un article, annonce que lors de ce salon *« elle a pu promouvoir l'atout de son territoire. A un moment où les signes de reprise de l'activité se manifestent, Sud de Seine bénéficie de trois atouts majeurs pour les entreprises »*.

Ces trois atouts sont les projets immobiliers d'entreprise, les locaux disponibles et les transports. **Trois atouts dont ne bénéficie pas notre commune**, puisque il n'y a aucune construction d'immeubles ou de locaux d'activités sur Fontenay-aux-Roses et qu'il n'y a aucune implantation de nouvelles entreprises dans les quelques locaux vacants depuis plusieurs années.

Quant aux transports, nous avons certes la chance d'avoir la ligne B du RER, mais avec les dysfonctionnements répétés que tous les Fontenayais connaissent et les difficultés que cette ligne génère quotidiennement pour ses usagers. Et en ce qui concerne le tramway T6, il longera notre ville et ne desservira essentiellement que les entreprises basées sur Clamart et la zone du CEA, sans favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur notre commune.

Notes récentes

Promotion de Sud de Seine au SIMI : sauf pour...
Informations concernant le démantèlement du...
Pétition pour demander le maintien de la crèche...

Vous pouvez retrouver toute l'actualité politique de Fontenay-aux-Roses, venir débattre, donner votre opinion et vous exprimer sur le blog Dessinons un Avenir pour Fontenay-aux-Roses à l'adresse :

<http://emmanuel-chambon.blogspot.com>

Les derniers sujets évoqués sur le Blog :

- Le maire sera jugé pour harcèlement
- Inquiétudes au Val Content
- Déni de démocratie au Conseil municipal
- Pétition pour le maintien de la crèche Sainte-Barbe
- Conservatoire : un exemple du manque de concertation



Vous souhaitez soutenir notre action ou bien adhérer au Parti Radical ...

Merci de nous retourner ce coupon à Parti Radical Fontenay-aux-Roses

- Votre nom et prénom :
- Votre adresse :
- Votre téléphone :
- Votre adresse mail :

Par mail : dessinons.un.avenir@gmail.com

Par courrier à l'adresse : Dessinons un Avenir

32 rue des Saints-Sauveurs - 92260 Fontenay-aux-Roses



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE – Lettre du Parti Radical de Fontenay-aux-Roses

Pour nous joindre : dessinons.un.avenir@gmail.com | <http://emmanuel-chambon.blogspot.com> | 06 09 80 10 16